



Droit des forces de l'ordre.

Par **Marie Inès**, le **04/10/2020** à **22:44**

Bonjour, je pose cette question car même après plusieurs heures de recherches je n'ai pas trouvé réponses à ma question, un gendarme a-t-il le droit de sortir son arme et la pointé vers de simple mineur non agressif ?? (me répondre avec de vrai réponses tiré du code pénal ou peu importe l'endroit parlant du droit des forces de l'ordre si possible)

Merci d'avance !!

Par **youris**, le **05/10/2020** à **09:07**

bonjour,

la lecture du document ci-dessous devrait apporter des réponses à votre interrogation.

<https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2017/04/instruction-233000-usage-des-armes-par-les-militaires-de-la-gendarmerie.pdf>

salutations

N.B.: document trouvé en quelques secondes sur internet.